

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DÉLIBÉRATION N°D20230912\_20

### LOCATION D'UNE BOUTIQUE TEST A LA BARRE-EN-OUCHÉ

**Date du Conseil Municipal :** 12 septembre 2023  
Date de convocation : 5 septembre 2023

**Nombre de conseillers en exercice :** 57  
**Nombre de présents :** 32  
**Nombre de représentés par pouvoir :** 3  
**Nombre de votants :** 35  
**Nombre d'absents :** 22

L'an deux-mille-vingt-trois, le douze septembre, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de MESNIL-EN-OUCHÉ, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de La Barre-en-Ouche sous la présidence de M. Jean-Louis MADELON, Maire.

**Présents :** ADELINE Jean-Michel, BACKX Olivier, BAERT Olivier, BARMES Marie-Rose, BERTHE Claude, BLEROT Damien, BRARD Aurélie, BRONCQUART Marcel, CLUZEAU Sébastien, COURTOUX Thomas, DORGERE François, DRAPPIER Michèle, DRIEUX Noël, DUVOUX Dominique, FAUCHE Gérard, GOULLEY Martine, GUERIN Jennifer, LEMONNIER Stéphane, LEVILLAIN Sébastien, LOISEAU Denis, MADELON Jean-Louis, MONNIER Christelle, PEREIRA Héloïse, PICCOT Paul, PREVOST Jean-Jacques, PREYRE Françoise, RAFFRAY François, TAVERNIER Sophie, THIBOUT Véronique, VANDOOREN Bernard, VANDOOREN Mathieu, VIAL Sylvie.

**Représentés par pouvoir :** CARPENTIER Corinne (à Gérard FAUCHE), PATOUREAUX Laurette (à Martine GOULLEY), PENAUX Mélanie (à Claude BERTHE).

**Absents et excusés :** BASTIEN Nathalie, BEAUVOIS Sophie, BERTRE Domice, BURDET Blandine, DESNOS François, DOISNEL-MARYE Virginie, FISCHER Jessica, FUCHÉ Fabienne, GOUPIL Aurore, HOARAU Hélène, JOUAN Christèle, LAINÉ Christelle, LECOMTE Alexis, LEFEBVRE Pascal, LEROUGE-HAMELET Nelly, MÉRIMÉE Bruno, MÉRIMÉE Maxime, MICHEL John, MULOT Marie-France, PERDRIEL Christian, PROFIT Jean-François, SAMAIN Viviane.

**Secrétaire de séance :** FAUCHE Gérard.

#### Le Conseil Municipal,

- Après avoir entendu le rapport de M. le Maire,

#### Vu :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La délibération n° D20210518\_09 du Conseil Municipal de Mesnil-en-Ouche relative à la location d'une boutique test à La Barre-en-Ouche, en date du 18 mai 2021 ;

#### Considérant :

- Que la Commune Nouvelle de Mesnil-en-Ouche s'est engagée dans une dynamique d'encourager l'implantation de nouveaux commerces ;
- Que le loyer de la boutique test située 14 Grande Rue à La Barre-en-Ouche a été fixé à 200 € par mois par le Conseil Municipal lors de sa séance du 18 mai 2021 ;
- Que le montant de 200 € correspond à une dépense moyenne de consommation des fluides ramenées à 12 mois ;
- Qu'il est proposé de diminuer le loyer mensuel à 120 €, toutes charges comprises, sur le premier trimestre et de maintenir à 200 €, toutes charges comprises, sur le second trimestre du bail précaire en cas de renouvellement ;

#### Décide : à l'unanimité (35 voix pour – 0 contre – 0 abstention) :

- De fixer les modalités de location de la boutique test comme suit :
  - o baux précaires d'une durée maximale de 3 mois renouvelables jusqu'à une durée maximale de 6 mois,
  - o autorisation au Maire pour choisir les locataires et signer les baux correspondants,
  - o 120 € par mois (charges locatives incluses) pour la location du local situé 14 Grande Rue à La Barre-en-Ouche lors du premier bail, puis 200 € par mois (charges locatives incluses) dans l'hypothèse d'un renouvellement,
- D'autoriser M. le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.